

La Gazette Harnésienne



NUMÉRO
385
FÉVRIER
2024

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



DES VŒUX ET DES PROJETS POUR UNE VILLE DYNAMIQUE !



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

**Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental**

Mes chers concitoyens,

Depuis mars 2020, mon équipe et moi-même, vous proposons un véritable projet de développement durable et responsable pour la commune et la population, toute la population. Un contrat d'avenir, ambitieux mais réaliste dédié à l'intérêt général et reposant sur une gestion financière saine, d'ailleurs reconnue par les institutions financières et des organismes indépendants.

Aussi, avons-nous conforté et pérennisé ce que nous avons bâti lors des deux précédents mandats, poursuivant par ailleurs la métamorphose de notre ville pour en assurer l'attractivité et le développement économique, favorisant l'émergence d'un cadre de vie agréable et faisant de la solidarité et du vivre ensemble, les bases de notre action, soutenue par la création de nombreux nouveaux logements bâtis ou réhabilités.

2023, comme en témoigne le bilan présenté lors des vœux à la population, pour lesquels je vous remercie d'être venus nombreux et ce malgré les conditions climatiques, n'a pas démenti cette trajectoire et n'a fait que renforcé notre détermination ! Nous sommes désormais et plus que jamais inscrits dans ce processus durable, offrant chaque jour un peu plus à nos générations futures une ville écologique, responsable, apaisée.

Cette dynamique a été poursuivie malgré un contexte particulièrement difficile : une crise sanitaire sans précédent, une crise énergétique et économique, qui pèse très lourdement sur nos finances et qui impose aux élus de faire des choix difficiles. Un contexte géopolitique et international instable qui interroge et oblige plus que jamais à défendre les valeurs de notre République. Une crise climatique, enfin, qui nous alerte sur notre rapport à notre planète et à la façon dont nous devons rééquilibrer son utilisation.

De ces difficultés, nous en avons fait des enjeux auxquels il faut répondre ! Des contraintes, nous en faisons des défis à relever ! Nous poursuivrons cette action, sans faillir. Ensemble, nous y parviendrons ! L'année 2024, qui verra éclore de très nombreux projets pour notre ville s'annonce passionnante ! Pour que Harnes poursuive sa métamorphose, pour que chacune et chacun y aie sa place. Pour vous et avec vous, nous répondrons encore présents !

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année 2024 !

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 05 CULTURE
- 06 VIE ÉCONOMIQUE
- 07 CADRE DE VIE
- 08 SPORT
- 09 DOSSIER
- 12 JEUNESSE
- 14 SOLIDARITÉ
- 16 CITOYENNETÉ
- 17 INFOS PRATIQUES
- 18 VIE MUNICIPALE
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 385 - FÉVRIER 2024

MENSUEL D'INFORMATION
6100 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Camille Bajor, Céline Lépillat,
Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





DEVENEZ LES PROCHAINS CONSEILLERS DE QUARTIERS !

Depuis 2009, les 4 Conseils de Quartiers permettent aux habitants de s'impliquer dans la vie locale, favorisant ainsi la démocratie participative. L'heure est aujourd'hui au renouvellement des équipes.

Véritable outil de la démocratie participative, le Conseil de Quartier est un lieu d'informations, de concertations, de propositions formulées par les citoyens, d'initiatives et d'évaluations concernant les projets d'aménagement de la ville, la vie de quartier ou encore l'amélioration du cadre de vie. Il participe à l'amélioration du vivre ensemble et permet aux citoyens de co construire, avec l'équipe municipale, des projets venant animer la vie quotidienne, soutenir des actions associatives, et développer des projets concrets pour le quotidien des habitants ! Vous avez plus de 16 ans ? Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre quartier et/ou de votre ville ? Vous avez des idées pour améliorer le cadre

de vie, le bien vivre ensemble au sein de votre quartier ? Alors, n'hésitez plus : intégrez l'un des 4 Conseils de Quartiers (Gaillette, Sources, Souchez, Grand-Moulin) !

Pour postuler, rien de plus simple : merci de remplir le coupon ci-dessous et de le remettre à Damien Jelonkiewicz, à la Maison des Initiatives Citoyennes (MIC), complexe Mimoun, Chemin de la 2^{ème} Voie ; ou de l'envoyer par mail à mic@ville-harnes.fr

Date limite de dépôt des candidatures : le 16 février 2024.

Contact : 03.21.67.43.10.

Bulletin de candidature

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Portable : Fixe :

Email :

Je désire postuler à la fonction de Conseiller du quartier :

☐ De la Gaillette

☐ Des Sources

☐ De la Souchez

☐ Du Grand-Moulin

Date :

Signature :

Pour les candidats mineurs, l'autorisation des représentants légaux est obligatoire :

Je (nous) soussigné (s), M représentant(s) légal(aux),
autorise (autorisons) mon(notre) enfant.....
né(e) le à postuler à la fonction de Conseiller de Quartier.

Date et signature des représentants légaux :



LA PHOTO INSTA DU MOIS
par #kiki_62740

1. Harnes se pare de son manteau blanc
2. Spectacle de marionnettes, ciné-goûter et coin lecture pour les tout petits
3. Premier «Ciné-Job» et grand succès au Cinéma Jacques-Prévert
4. Création de produits de beauté avec CITEO
5. Remise de cadeaux (pulls, écharpes et gants tricotés) aux enfants du Relais Petite Enfance, par les résidentes du foyer Ambroise-Croizat
6. Spectacle de magie et dégustation de la galette avec les Conseillers de Quartiers
7. Formation et sensibilisation de l'équipe d'animation péri et extra scolaire, dans le cadre du harcèlement
8. La photo Insta du mois

PROGRAMMATION CULTURELLE : À VOS AGENDAS !



Du 10 au 28 février,
la musique s'invite
à la Médiathèque La Source !



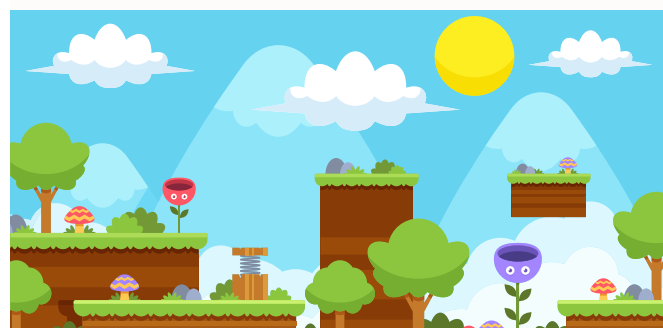
«Live entre les livres»

- **Atelier musicothérapie** (adultes). Le 10 février, de 14h à 16h : Venez écouter jouer Olivier Desmulliez, puis partager les émotions ressenties en produisant sons et mélodies.
- **Human Beatbox et Thérémine** (tout public à partir de 6 ans): Le 24 février, de 14h à 15h : Découverte du «Human Beatbox» avec Black Adopo. De 15h à 16h : Découverte du Thérémine avec Charlotte Dubois. A 17h : Concert «Boucle là!»
- **Atelier MAO «Musique Assistée par Ordinateur»** (tout public à partir de 10 ans). Le 28 février, de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30: Pour découvrir avec Junior Market les nouvelles technologies musicales tout en vous amusant.
- **Chant prénatal** (futures mamans). Le 17 février, à 10h30 : Se relaxer grâce au cocon musical. Bien vivre sa grossesse et être à l'écoute de son corps.

Programme détaillé sur le site de la Médiathèque.
Entrées gratuites. Sur réservation au 03.2149.24.14
ou mediatheque-lasource@ville-harnes.fr



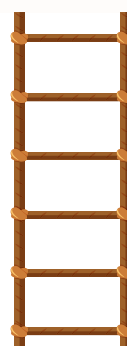
Les jeux vidéo débarquent
au Cinéma Jacques Prévert !



A l'occasion des vacances de février, le cinéma J. Prévert vous propose de plonger dans l'univers des jeux vidéo.

- **Vendredi 23 février, à 18h30** : Soirée «Mario» : Borne d'arcade de retro gaming et différents stands de jeux sur consoles (de la Nintendo 64 à la Wii), dans le hall du cinéma. Mais également projection du film «Super Mario Bros». Entrée gratuite sur inscription.
- **Mercredi 28 février, à 15h** : Ciné-goûter «Dragon Ball», film et séance de jeux vidéo. Tarif : 3,30€.
- **Jeudi 29 février, dès 14h** : Tournoi géant en multi-joueurs sur grand écran avec le jeu «Super Mario Smash Bros Ultimate». Les gagnants repartiront avec des goodies Nintendo et figurines Pop-up. Entrée gratuite sur inscription.

Renseignements : 03.21.76.21.09. Inscriptions:
jacques.prevert@ville-harnes.fr. Présence d'un
parent obligatoire pour les -12 ans.



AU PRÈS MARCHÉ : UN MAGASIN ALIMENTAIRE MAIS PAS QUE !

Après des travaux ralentis en raison de la situation liée au Covid, le magasin alimentaire «Au Prés Marché» (qui remplace «Bac à linge») a ouvert au 13 Grand Place et ce, depuis début juillet.

Fort de 10 ans d'expérience dans le domaine, Abdelaziz vous propose une large gamme de produits pour répondre à tous vos besoins (alimentaire, boucherie, vaisselle, décoration, parfumerie, hygiène...), de quoi remplir vos frigos et armoires !

Horaires : Du mardi au dimanche, de 9h à 19h30, non-stop.



UN SALON DE TATOUAGE À HARNES !

Depuis le 1^{er} Juillet 2022, Jérémie Tonneau a ouvert son salon de tatouage. Il est situé au 10 rue de Bretagne et porte le nom de «Liberty Art Tattoo».

Ancien chef d'équipe menuisier pendant 20 ans, Jérémie est depuis toujours attiré par l'art du tatouage. Une passion qui l'a mené à se former et à obtenir son diplôme en hygiène et salubrité, afin de recevoir la clientèle à domicile. Au-delà d'une passion, le côté relationnel a toute son importance. Jérémie aime prendre le temps de travailler sur les projets de chacun en les conseillant. Ses compétences en différents styles de tatouage et cover ainsi que son amour pour les créations fantastiques font de lui un artiste polyvalent. Jérémie ne tatoue pas sur le visage et ne réalise pas de portrait.

Le salon est ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 20h, non-stop, sur rendez-vous uniquement. Plus d'informations : 06.23.50.63.16 ou Facebook ou Instagram «liberty art tattoo».

ANNE, À VOTRE SERVICE POUR VOS MISES EN BEAUTÉ !

A la fois institut de beauté et salon de coiffure, l'enseigne «Ecrin de beauté» que dirige Anne propose de nombreuses prestations.

Coiffeuse et esthéticienne diplômée, Anne vous accueille à son domicile, au 9 rue Henri Armand, dans un salon privatif de beauté et bien-être. Au sein de son institut, elle vous propose des épilations, du maquillage, du vernis semi-permanent et gainage, des rehaussements de cils et teintures des sourcils et cils mais également des soins corps et visages. Côté cheveux, vous y trouverez des soins botox et lissages brésiliens. Anne réalise également des coiffures événementielles pour les mariées et invitées, ainsi que les maquillages et conseils beauté.

Afin d'obtenir un rendez-vous, vous pouvez la contacter par téléphone au 07.65.25.43.52 ou sur Facebook et Instagram «L'écrin atelier de beauté». Informations et prix des prestations sur : <https://ecrin-atelier-de-beaute.fr/>. Horaires : lundi : 14h-19h ; mardi : 9h-19h ; mercredi : 9h-17h ; jeudi : 9h-19h ; vendredi : 10h-19h ; samedi : 8h30-16h.



AMÉLIOREZ VOTRE CONFORT AVEC L'OPAH-RU

Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, que vous habitez, que vous louez ou que vous destinez à la location, vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier de subventions accordées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la CALL, afin d'améliorer son confort.

Face à des enjeux identifiés, la CALL et la Ville de Harnes ont lancé, en juin 2021, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), pour une durée de 5 ans. Les périmètres d'intervention couvrent une partie du centre-ville. En dehors de ce périmètre, les ménages seront orientés vers le Programme d'Intérêt Général (PIG). Ce dispositif vise à aider les propriétaires privés à financer la réhabilitation de leur logement. Lutte contre la précarité énergétique, contre l'habitat indigne ou encore la perte d'autonomie : tels sont les objectifs principaux.

TRAVAUX ÉLIGIBLES

Concernant la **performance thermique** du logement, il pourra s'agir de l'isolation des combles et/ou des murs, du remplacement d'un équipement de chauffage, du changement des menuiseries, de l'installation d'une ventilation etc.

Pour améliorer l'**autonomie des personnes handicapées ou âgées**, on pourra envisager par exemple l'élargissement d'une porte, la création d'une rampe d'accès ou l'aménagement d'une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier, et de manière générale, tout type de travaux facilitant l'utilisation et l'accessibilité du logement.

Enfin, la rénovation des **logements dégradés** devra permettre de les rendre sains, sécurisés et confortables. Les travaux pourront consister en la rénovation de réseaux d'eau, d'électricité ou de gaz, l'installation d'une salle de bain et de toilettes, voire le confortement des fondations ou le remplacement d'une toiture.



POUR QUI ?

Les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs devront respecter plusieurs conditions. Le logement devra notamment être construit depuis plus de 15 ans. Les travaux, réalisés par des entreprises ou des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), devront permettre de réaliser un gain énergétique de 35% minimum. Les subventions sont calculées sur les montants hors taxes des travaux, et peuvent aller de 30% à 80% selon l'éligibilité du projet.

La société CITEMETRIE a pour rôle de les conseiller et les guider dans la conception du projet, le montage du dossier de financement et la réalisation des travaux. Service gratuit. Contact : 03.21.16.99.44.

Exemple d'un projet de rénovation thermique pour un couple très modeste :

Travaux en projet : Isolation thermique par l'extérieur, changement des menuiseries, installation d'un poêle à pellets.

- Montant TTC des travaux : 30 000€
 - Etiquette cible après travaux : C (étiquette E avant travaux)
- >>> **Gain énergétique : 42%**

Total des subventions : 24 500€

>>> **Reste à financer : 5 500€, soit 82% de subventions sur le TTC**

Vous avez un projet ? Des questions ? Une réunion d'information publique est organisée le 20 février, à 18h30, à la salle des fêtes.

UN DÉBUT D'ANNÉE 100% FOOT AVEC L'UASH !



Le week-end des 6 et 7 janvier se déroulaient des tournois de foot en salle. Prés de 400 enfants ont foulé le parquet de la salle Maréchal, mise à disposition pour l'UASH HARNES par la Municipalité.

Le samedi était consacré à la catégorie U10, pour une épreuve qualificative dans le cadre de la Gaillette Cup by Kidibul, en partenariat avec le RC Lens.

20 équipes venues de l'Artois, des Flandres, de l'Escaut et de la région parisienne se sont affrontées tout au long de la journée pour décrocher le précieux sésame, en vue de fouler la pelouse de la Gaillette et d'affronter des équipes de clubs professionnels.

L'équipe parisienne de l'Est Pavillonnais a remporté le tournoi, en battant en finale la très belle équipe de Lesquin. Les jeunes harnésiens se classent quant à eux 12^{èmes} de ce tournoi.

La journée du dimanche était consacrée aux plus petits : U8-U9 le matin et U6-U7 l'après midi. On note un très beau rassemblement et surtout la satisfaction des joueurs qui ont pris beaucoup de plaisir et ont joué avec fair-play durant ces deux jours !

L'UASH vous donne rendez-vous au stade Bouthemy pour ses traditionnels tournois !

- 1^{er} mai : tournoi René Depoorter, pour les U10/U11
- 8 mai : tournoi en foot à 8, pour les U9
- 9 mai : tournoi André Ode Martins, pour les U12/U13

UN LABEL DE PLUS POUR LE HARNES HANDBALL CLUB !



Alors que la pratique sportive augmente, le nombre de femmes aux fonctions dirigeantes reste cependant très faible. L'égalité entre les femmes et les hommes reste un défi pour les dirigeants des organisations sportives européennes.

Le HHBC a obtenu le label «Sport Women Leaders - Argent», dans le cadre d'un partenariat de collaboration «Erasmus + Sport», qui vise à promouvoir l'égalité d'accès des femmes aux postes de direction dans la gouvernance du mouvement sportif européen.

Ce label a été obtenu en respectant plusieurs critères comme les recommandations concrètes sur la féminisation, la facilité des femmes aux fonctions de dirigeantes et d'encadrement, l'intégration des jeunes licenciées dans une commission jeunes dirigeants et rendre accessible à toutes les femmes l'activité du handball.

Une belle reconnaissance pour le HHBC qui souhaite maintenir la parité femmes / hommes dans la gouvernance du milieu sportif en adoptant des systèmes et des pratiques exemplaires. Félicitations !



DES VŒUX ET DES PROJETS

...UN AVENIR

POUR UNE VILLE DYNAMIQUE !



La traditionnelle Cérémonie des Vœux s'est tenue le vendredi 19 janvier, au sein du Complexe André Bigotte, dans une salle comble !

Une ambiance conviviale

Introduite par la projection d'une riche rétrospective de l'année 2023, la soirée s'est poursuivie en musique, avec les prestations de l'Harmonie et de Tradition et Avenir.

Côté musique, le Petit Orchestre et l'Orchestre Initial ont également assuré une musique d'ambiance, salle Kraska. En majorité composés d'enfants, ces ensembles ont assuré une prestation de qualité, appréciée du public !

La convivialité était le maître mot de la soirée avec le verre de l'amitié, où les convives ont pu déguster l'apéritif dînatoire ainsi que les cornets de frites offerts par la Municipalité.

Le magicien présent dans la salle a quant à lui enchaîné de nombreux tours de magie, ravissant petits et grands qui cherchaient à comprendre chacun de ses tours !

Philippe Duquesnoy, premier magistrat, a bien entendu présenté ses vœux à la population. Il a été rejoint par le Conseil Municipal des Jeunes, sur scène, au moment de la Marseillaise. Durant son discours, il a tenu à faire le bilan des engagements tenus, en retraçant les projets réalisés. Puis, il a présenté les très nombreux projets qui débiteront ou se concrétiseront en cette année 2024, et qui couvriront tous les domaines d'activités !





UNE ANNÉE 2023 RICHE EN RÉALISATIONS, DES ENGAGEMENTS TENUS !

Le Maire n'a pas manqué de rappeler, en prélude de son discours, que l'année 2023 fut, comme depuis 2020, encore difficile. 2023 a été marquée par une crise énergétique et économique persistante, un contexte géopolitique instable, une crise climatique qui nous alerte sur notre rapport à notre planète. Des contingences qui réduisent certes les marges de manœuvre, mais qui doivent être d'abord perçues comme des enjeux et nous obliger à repenser les modes de fonctionnement. Malgré tout, les actions et projets sont poursuivis, sans faillir et n'empêchent pas Harnes de continuer à se développer avec détermination et optimisme !

Harnes est l'une des communes de l'ex-bassin minier avec lesquelles il faut composer. En plein développement, fort d'un ancrage vert, bénéficiant d'une position géographique stratégique, héritant d'une histoire marquée par son patrimoine minier classé à l'UNESCO, la commune dispose de nombreux atouts ! Elle a su saisir les enjeux de notre temps et a construit patiemment une dynamique profitant à son développement.

Le premier magistrat n'a pas manqué de remercier les services municipaux, avec lesquels il travaille, pour leur engagement et leur détermination afin de maintenir un service public de qualité. Il a également remercié les nombreux bénévoles qui œuvrent chaque jour sur le territoire, ainsi que les acteurs économiques, commerçants de proximité et entrepreneurs.

2023 MARQUÉE PAR DE BELLES RÉALISATIONS



Implantation de nouveaux acteurs économiques, d'envergure internationale, créateurs d'emploi.



Investissements massifs dans les écoles (sécurisation des abords, rénovation des cours et des bâtiments).



Rénovation progressive des entrées de ville, à l'image de l'Avenue Barbusse, métamorphosée.



Mise en œuvre de nouvelles manifestations comme les Guinguettes du Parc de la Souchez cet été.



Rénovation du parc urbain derrière la Médiathèque (espaces verts, mobilier, accessibilité...)



Création de nouveaux locaux associatifs, à l'image du local des boulistes, espace Préseau.



Importants travaux de rénovation au sein de la Résidence Autonomie Ambroise Croizat, pour nos aînés.



Projets de constructions de logements, pour répondre à la demande toujours plus importante de vivre à Harnes.



PROJETS ET RÉUSSITES AU PROGRAMME DE L'ANNÉE 2024 !

Pour 2024, Philippe Duquesnoy et la majorité municipale souhaitent consolider un nouveau rapport au monde, plus durable, et bâtir de meilleurs rapports avec les autres, en favorisant l'harmonie. Une nouvelle année afin de poursuivre une dynamique qui n'a d'intérêt que parce que ses effets bénéficient à toutes et à tous. Une nouvelle année pour poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie. A la recherche de l'excellence, la commune continuera à initier, expérimenter et développer des politiques intégrant les attentes et les besoins des habitants, qui évoluent en permanence.



2024 : SOURCE DE DYNAMISME !



Poursuite du projet du futur **centre nautique**, au sein du complexe sportif Bouthemy-Maréchal.



Projets d'**aménagement urbains** (requalification de l'entrée de ville de la rue du 11 Novembre...)



Le remplacement et la création de **city-stades**, répartis sur la commune, en lien avec les associations sportives.



L'installation d'un **parcours santé** au cœur du Bois de Florimond.



Mise en place d'un **plan de mobilités douces** qui débutera rue François Delattre et Avenue Barbusse.



Renaturation des espaces publics, rejoignant la réhabilitation durable des cours d'écoles pré-élémentaires.



Verdissement de la ville, création d'îlots de fraîcheur, aménagements durables sur le territoire communal.



Création de **pistes cyclables**, d'**aires de covoiturage** et d'**aires de stationnement**.



Lancement du projet de création d'un nouveau **centre de santé**, Route de Lens, avec médecin et professionnels de santé.



Renforcement de la **vidéo-protection**, en augmentant le nombre de caméras sur la commune.



Lancement de nouvelles **applications mobiles**, encore plus performantes, pour la ville et le service enfance-jeunesse.

Sans oublier : la création d'**aires de jeux**, les études sur le recours aux **énergies nouvelles**, la **réhabilitation du patrimoine** en répondant aux normes écologiques actuelles, le plan d'installation de **bornes de recharge électrique** en lien avec la CALL, les **rénovations énergétiques** des établissements publics, le développement de la **médiation animale** au Relais Petite Enfance, la création d'une **aire de junicode**, la poursuite des **permis vélo et piéton**, la rénovation des **terrains de tennis** extérieurs, le lancement des projets de **nouveaux locaux** pour l'épicerie sociale et solidaire ainsi que la Mission Locale, la rénovation des **sanitaires du cimetière et son entrée principale**, la poursuite d'actions de **prévention**, la poursuite d'**équipements numériques** dans les écoles, le maintien des **activités pour les jeunes**, la poursuite de la **mise en accessibilité** des bâtiments, les travaux du **Cheval Bleu**, la mise en place d'**ateliers autonomie seniors**...



Agence Coste architectures



Image non contractuelle



Image non contractuelle

ACCUEILS DE LOISIRS ET CAJ 2024 : ON VOUS DIT TOUT !

Le service Enfance-Jeunesse vous communique les dates et thèmes des vacances de printemps et d'été 2024, afin d'y inscrire vos enfants. Pour rappel, les accueils de loisirs et le CAJ sont ouverts aux enfants de 2 ans (à condition d'être scolarisé) à 17 ans.

Fonctionnement

- Possibilité d'inscription à la semaine.
- Ouverture en journée complète, de 8h30 à 17h.
- Garderie proposée uniquement pour les accueils de loisirs et le pré-CAJ, de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30.

Contacts et inscriptions

- Service Enfance-Jeunesse, au 03.21.79.42.79 ou enfancejeunesse@ville-harnes.fr
- Lundi, de 13h45 à 16h45 - mardi, de 8h45 à 11h45 - mercredi, de 13h45 à 16h45 - jeudi, de 8h45 à 11h45. Aucune réservation ne sera prise en dehors de ces permanences.

Adresses et contacts des structures

- Centre Henri Gouillard : Avenue Jeanne d'Arc - 03.21.76.98.74.
- CAJ Bella Mandel : Avenue Henri Barbusse - 03.21.74.17.45.

Tarifs

- Tarification en fonction de l'avis d'imposition 2022, sur les revenus 2021. Contactez le service Enfance-Jeunesse pour obtenir votre tarif.

En détails

- **Vacances de printemps : Du 22 avril au 3 mai.** Inscriptions du 11 mars au 2 avril.
 - > Centre Gouillard : L'enfant et la nature.
 - > CAJ Bella Mandel : La culture urbaine.
- **Vacances d'été : Du 8 au 26 juillet.** Inscriptions du 13 mai au 7 juin.
 - > Centre Gouillard : Les aventuriers au pays des merveilles.
 - > CAJ Bella Mandel : Spécial aventure et escape game.
- + **Du 5 au 23 août (fermé les 15 et 16 août).** Inscriptions du 13 mai au 7 juin.
 - > Centre Gouillard : Que l'aventure commence !
 - > CAJ Bella Mandel : Spécial aventure et escape game.
- **Séjour d'été à la montagne :** Du 6 au 19 juillet à Châtel en Haute-Savoie. Inscriptions à partir du 11 mars. Places limitées.
 - > Pour les enfants de 8 à 15 ans,
 - > Activités prévisionnelles en fonction des tranches d'âges : visite d'une ferme, randonnées encadrées par un guide professionnel, excursion à la journée, cani-rando, parcours d'accrobranche, glisse d'été, via Ferrata, canyoning, ascension du Mont Grange avec un guide...



RENTREE SCOLAIRE 2024/2025 : À VOS AGENDAS !

Première étape - passage obligatoire en Mairie

Remise du certificat d'inscription pour la première année de maternelle et le passage en CP, en Mairie de Harnes, aux dates et horaires suivants (*Pensez à vous munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois*) :

• Groupe scolaire H. Barbusse	• Maternelle L. Michel • Élémentaire J. Jaurès	• Maternelle P. Langevin • Élémentaire D. Diderot	• Maternelle A. France • Élémentaire Joliot-Curie	• Maternelle E. Zola • Élémentaire L. Pasteur
Mardi 27 et mercredi 28 février	Jeudi 29 février et vendredi 1 ^{er} mars	Lundi 11 et mardi 12 mars	Mercredi 13 et jeudi 14 mars	Lundi 18 et mardi 19 mars
9h-12h et 13h45-17h30	9h-12h et 13h45-17h30	9h-12h et 13h45-17h30	9h-12h et 13h45-17h30	9h-12h et 13h45-17h30

Deuxième étape - se rendre à l'école

Inscription directement à l'école pour la première année de maternelle et le passage en CP, après avoir retiré le certificat d'inscription en Mairie, aux dates et horaires suivants (*Pensez à vous munir des photocopies du livret de famille, de celles du carnet de santé et du certificat d'inscription délivré par la Mairie. Présence de l'enfant recommandée (en maternelle)*) :

• Maternelle A. France (Me Lantoine)	• Maternelle P. Langevin (Me Deroo)	• Maternelle E. Zola (Me Strasselee)	• Maternelle H. Barbusse (M. Delattre)	• Maternelle L. Michel (Me Goubel)
Jeudi 28 mars	Jeudi 28 mars	Lundi 25 mars	Lundi 25 mars 13h30-16h	Lundi 18 et lundi 25 mars
8h30-11h30 et 13h30-16h	8h30-11h30 et 13h30-16h	8h30-11h et 13h30-16h	et mardi 26 mars 8h30-11h	8h30-11h30 et 13h30-16h
• Élémentaire J. Jaurès (Me Zeni)	• Élémentaire Joliot-Curie (M. Renaut)	• Élémentaire D. Diderot (M. Piotrowski)	• Élémentaire H. Barbusse (M. Delattre)	• Élémentaire L. Pasteur (M. Juszkowski)
Lundi 25 mars 13h30-16h	Lundi 25 mars 8h30-11h30	Mardi 26 mars 8h30-11h30	Jeudi 28 mars 8h30-11h	Vendredi 29 mars
et mardi 26 mars 8h30-11h30	et vendredi 29 mars 13h30-16h	et mardi 2 avril 13h30-16h	et vendredi 29 mars 13h30-16h	8h30-11h30 et 13h30-16h

Les demandes de dérogation doivent être déposées avant le 15 mars 2024 au service des affaires scolaires, la commission aura lieu le 13 mai 2024.



DOMINIQUE MARQUETTE, BÉNÉVOLE AU CCAS

L'isolement social des personnes âgées est une question de société qui concerne chacune et chacun d'entre nous. A cet isolement peut s'ajouter, parfois, une perte d'autonomie. Véritable enjeu de santé publique et de cohésion sociale, l'aide aux personnes âgées fait partie intégrante des missions du CCAS et des priorités de la Ville.

Il est donc essentiel de maintenir le contact vers l'extérieur et de les aider à sortir de cet isolement social. Beaucoup connaissent des problèmes de santé ou de mobilité, ce qui peut les priver d'autonomie et de contact avec les autres.

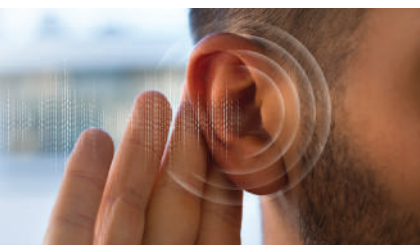
Les trois clubs pour seniors de la commune (Club du 3^{ème} âge de la Cité d'Orient, Club du 3^{ème} âge du Grand Moulin et Club de la Cité du 21) proposent chaque semaine diverses activités de groupe, culturelles et créatives.

Afin d'aider les adhérents (souvent sans moyen de locomotion) à se déplacer, l'idée de rechercher un bénévole, qui souhaite donner de son temps est née. Le choix s'est porté sur Dominique Marquette qui souhaitait «*rendre service et aider son prochain*». C'est ainsi que depuis le 30 octobre 2023, il transporte les adhérents dans les trois clubs seniors de la commune.

Il s'est lancé dans le bénévolat après avoir longtemps pris soin de sa belle-mère à son domicile. Sa joie réside dans le sentiment d'utilité qu'il éprouve en s'occupant des personnes âgées, une mission qui lui tient à cœur et le rend heureux.

Harnes est une ville solidaire et Dominique Marquette nous le montre bien avec son engagement !

UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION «SOURDMÉDIA»



Le CCAS vient de signer une convention avec l'association «SourdMédia». Ce nouveau partenariat offre plusieurs services à la population.

En effet, «SourdMédia» a pour mission de promouvoir, gérer et coordonner les services destinés aux personnes sourdes du Nord et du Pas-de-Calais afin de faire valoir leurs droits, leur permettre d'exercer leurs responsabilités de citoyen et améliorer leur condition sociale.

«SourdMédia» offre ainsi la possibilité de bénéficier de services adaptés, impliquant professionnalisme et respect de l'intimité. L'association accueille et accompagne des personnes sourdes afin de faciliter et maximiser leur autonomie dans l'ensemble des actes de la vie quotidienne, participant ainsi à leur pleine citoyenneté. L'équipe de professionnels, sourds et entendants, est composée d'interfaces de communication, de travailleurs sociaux bilingues, d'éducateurs, d'inter-médiateurs, d'interprètes, de psychologues, d'une ergonome et de formateurs.

Vous souhaitez rencontrer un professionnel au CCAS ? Les permanences ont lieu sur rendez-vous, le mardi (semaines paires), de 9h à 12h et de 14h à 17h. Contact : 03.20.17.16.10.

LA SANTÉ AU CŒUR DES PRIORITÉS

Au CCAS de Harnes, depuis le 1^{er} octobre 2023, de nouveaux liens de collaboration se sont renforcés avec le médecin scolaire, Dr Reymbaut et sa secrétaire, Me Lohard, dès leur arrivée dans les locaux.

En effet, la santé est au cœur de la réussite scolaire des élèves des écoles maternelles et élémentaires et parmi les priorités de la Ville !

Le service de santé scolaire de notre commune contribue à réduire les inégalités et difficultés scolaires et territoriales de santé, en accueillant tout enfant, quelle que soit sa difficulté de santé. Il veille également à sa protection et à son épanouissement.

Le médecin scolaire et sa secrétaire médicale sont pleinement satisfaits de cette nouvelle collaboration, au cœur du territoire et au plus près des écoles.

Il vous est possible de prendre directement rendez-vous avec la médecine scolaire au 06.22.13.46.63 ou monique.lohard@ac-lille.fr



UN BEAU GESTE POUR UNE BELLE CAUSE

«Mes Amis, Mes amours» est une association qui aide les patients touchés par le cancer en organisant des moments festifs et sportifs, en participant à l'achat de perruques, tout en essayant de dédramatiser ces moments difficiles.



Jo a créé son association suite à un cancer du sein. Elle nous raconte son histoire : «J'ai été malade d'un cancer du sein il y a 15 ans et sans mes amis, mes amours et sans le sport, je ne m'en serais pas sortie aussi bien. Ils ont tous été mes bouées pour traverser l'océan de la maladie...».

De leur côté, tous les enfants et professeurs de l'école Jaurès se sont mobilisés pour l'association afin de récolter des fonds pour aider les femmes touchées dans leur féminité par le cancer, en les aidant à financer leurs prothèses capillaires, qui ne peuvent parfois pas être prises en charge. Au sein de l'école, une vente de bracelets personnalisés «Octobre Rose» a été réalisée en collaboration avec l'entreprise «C CRAZY C STYLE». Ensemble, ils ont pu remettre un chèque de 187€ à l'association «Mes Amis, Mes Amours». Félicitations à eux pour leur mobilisation en faveur de cette cause !



PIC ET DES CONSEILS DE QUARTIERS : DES DATES POUR FAIRE BOUGER VOS QUARTIERS !

Projet d'Initiative Citoyenne (PIC)

Les membres du PIC (Projets d'Initiative Citoyenne) se rassemblent régulièrement pour exposer leurs idées et améliorer leur cadre de vie.

Depuis 2008 et sous l'impulsion de la Municipalité, les Harnésiens ont la possibilité d'agir pour leur quartier, pour leur ville, en s'impliquant dans divers dispositifs de participation citoyenne (dont le PIC, porté par l'AGAC (Association de Gestion d'Actions Citoyennes)).

Le PIC a pour but de soutenir, d'accompagner par une subvention, les initiatives citoyennes des habitants et des associations locales. Lors des réunions du comité d'attribution (composé d'habitants, de conseillers de quartiers, de représentants d'associations de la ville, de techniciens, de membres de l'AGAC et d'élus municipaux), les porteurs de projets sont invités à faire leurs propositions d'actions et les bilans des actions déjà menées. Le comité vote ensuite le montant attribué en cas d'avis favorable. De nombreuses actions ont ainsi lieu chaque année dans les quartiers grâce à l'implication des Harnésiens et des subventions accordées par l'AGAC.

Dates des prochaines réunions : Jeudi 18 janvier, jeudi 22 février, jeudi 21 mars, jeudi 18 avril, jeudi 30 mai, jeudi 20 juin, jeudi 4 juillet, jeudi 12 septembre, jeudi 17 octobre, jeudi 14 novembre et jeudi 12 décembre.

Conseils de Quartiers

La création des Conseils de Quartiers répond à la volonté municipale de stimuler l'intervention citoyenne.

Les conseils de quartiers sont un outil essentiel de participation. Proximité, créativité, sens des responsabilités, esprit constructif caractérisent ainsi ces espaces de débat et de projet, dont la vocation est de tendre vers la plus grande représentativité possible de la population dans toute sa diversité.

Dates des prochaines réunions : **1^{er} trimestre** : Gaillette : 6 février, de 18h à 20h ; Sources : 8 février, de 18h à 20h ; Souchez : 13 février, de 18h à 20h ; Grand-Moulin : 15 février, de 18h à 20h. **2^{ème} trimestre** : Gaillette : 14 mai, de 18h à 20h ; Sources : 16 mai, de 18h à 20h ; Souchez : 21 mai, de 18h à 20h ; Grand-Moulin : 23 mai, de 18h à 20h. **3^{ème} trimestre** : Gaillette : 17 septembre, de 18h à 20h ; Sources : 19 septembre, de 18h à 20h ; Souchez : 24 septembre, de 18h à 20h ; Grand-Moulin : 26 septembre, de 18h à 20h. **4^{ème} trimestre** : Gaillette : 19 novembre, de 18h à 20h ; Sources : 21 novembre, de 18h à 20h ; Souchez : 26 novembre, de 18h à 20h ; Grand-Moulin : 28 novembre, de 18h à 20h.

Vous souhaitez plus d'infos ? Contactez la MIC au 03.21.67.43.10 ou mic@ville-harnes.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances : Erin BLONDEAU, née le 28 décembre - Andréa DIEVART, née le 3 janvier - Mylhan FRANCOIL, né le 4 janvier - Naylann ZAWADA, né le 5 janvier - Alessio DETHOOR, né le 7 janvier - Elliott LORRET, né le 10 janvier - Juneyd LEMAIRE, né le 11 janvier - Niya KOUSKOUS, née le 13 janvier - Nohan SERGEUR, né le 15 janvier - Hippolyte BEGUE DÉFOSSÉ, né le 18 janvier - Norah LHERMITE, née le 21 janvier.

Décès : BACHORZ Hubert, 88 ans - BIENCOURT Simone veuve de CANDELLIER Marius, 98 ans - PRUVOST Brigitte veuve de SROCZYNSKI Pierre, 77 ans - RODZINSKA Frédéric, 92 ans - SERGEUR Philippe, 56 ans - CUREAU Anthony, 38 ans - HEROGUEZ Emile, 75 ans - CZERNIK Jean-Marie, 62 ans - LEGRAND Renée veuve de Jean LEGRAND, 92 ans - LAURY Jacques, 78 ans - BISSON Madeleine veuve de Charles BOULANGER, 92 ans - Bonarina SCIONIS, 69 ans.

Mariages : Jeudi 18 janvier 2024 : CHAAR Karima et LAHOUEL Mohamed.

RECENSEMENT

Jusqu'au 24 février 2024, aura lieu le recensement de la population. David Ferlicot, Antoine Vasseur et Myriam Ferlicot sont les agents recenseurs qui viendront à votre rencontre. En parallèle, une enquête sur le thème des familles pourra être associée (en fonction du secteur géographique). Merci de leur réserver un bon accueil. Dans la mesure du possible, favorisez les réponses par Internet.

La commune a mandaté l'entreprise Brame pour la reprise de 12 sépultures en état d'abandon. L'intervention aura lieu à compter du 5 Février. Le cimetière du centre sera fermé lors des exhumations. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par la gêne occasionnée.

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 13 février à 19h, en salle du Conseil Municipal, au premier étage de la Mairie.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL, Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, en Mairie

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ

Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

Alexandre DESSURNE

Finances, budget et marchés publics

Le vendredi, sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

EXPRESSIONS POLITIQUES

2023 est désormais derrière nous. 2023, une année marquée par de nombreux événements sur la scène internationale, nationale mais aussi locale.

Nous avons une pensée pour Dominique Bernard, professeur de français tué sur son lieu de travail, avec une sauvagerie indicible, alors qu'il tentait de raisonner, de protéger ses élèves... Ayons une pensée pour lui, tout comme pour Samuel Paty, victime avant lui de la même barbarie aveugle... Soyons plus que jamais solidaires de nos enseignants, ce sont eux qui transmettent, chaque jour les valeurs et les outils forgeant les citoyens éclairés de demain.

D'autres événements nous interrogent, toutes et tous, sur le destin collectif de notre planète, de notre humanité.

Une année marquée, de nouveau par une évolution de notre climat, conséquence d'erreurs et d'excès, que, par ignorance ou par aveuglement, l'humanité a trop longtemps manifesté à l'égard de son environnement.

Nous avons une pensée également pour les populations du département durement touchées par les inondations

et je salue la Région, le Département et les communes qui ont soutenu sans tarder les communes et les personnes qui vivent des moments très difficiles. Nous espérons que l'Etat saura jouer tout le rôle qui doit être le sien en pareilles circonstances !

Une année encore et toujours contrainte économiquement qui appuie lourdement sur les finances de chacun, sur les collectivités aussi.

Aucune entité politique, quel que soit le niveau où l'on se place, ne peut faire l'économie d'une approche rationnelle et honnête, sans tomber dans le piège d'une démagogie stérile. Oh bien sûr, il est facile de promettre qu'à la place on ferait mieux, on ferait plus... on raserait gratis comme on dit familièrement... Mais avec un peu de sagesse, et d'expérience, nous savons bien que les sujets auxquels nous devons nous atteler collectivement méritent mieux, et nos populations également d'ailleurs. Il est important d'expliquer, avec pragmatisme, combien les années que nous vivons depuis maintenant 2020 sont complexes : une crise sanitaire sans précédent, une crise énergétique et économique, qui pèse très lourdement sur nos finances et qui impose aux

élus de faire des choix difficiles. Ces contingences, donc, réduisent nos marges de manœuvres. Mais nous devons poursuivre nos actions, sans faillir. Et ce n'est qu'ensemble, en lien et avec l'aide des institutions que nous y parviendrons !

Harnes, située au cœur de notre ex-bassin minier, est pleinement intégrée à la dynamique de renouveau portée par la communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Harnes est en effet l'une des communes urbaines en plein développement avec lesquelles il faut compter. Fort d'un ancrage vert, bénéficiant d'une position géographique stratégique, héritant d'une histoire marquée par son patrimoine minier classé à l'Unesco, nous disposons de nombreux atouts, dont un nombre élevé d'équipements sportifs et culturels. Fière de ses racines, résiliente par nature, notre commune a su saisir les enjeux de notre temps et a construit patiemment une dynamique profitant à son développement !

Nous y travaillons chaque jour !

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

En nommant G. ATTAL à Matignon, E. MACRON montre que le remaniement gouvernemental n'aura été qu'un coup de com purement cosmétique destiné à maquiller l'incompétence et la déconnexion de la Macronie. Pour preuve, leur 1^{er} action est la hausse 10% des tarifs de l'électricité, alors que nos compatriotes sont déjà laminés par l'inflation. J. BARDELLA et M. LE PEN ont ainsi appelé le gouvernement à baisser la TVA sur l'énergie de 20% à 5,5%. Le Rassemblement National est plus que jamais le 1^{er} parti d'opposition. Rejoignez-nous !

Rassemblement pour Harnes

Les factures du gaz et de l'électricité explosent. Voici le résultat du capitalisme qui transforme tout en marchandise. Retirons d'urgence L'ÉNERGIE et LES PRODUITS ESSENTIELS des lois du marché et disons STOP AU RACKET au profit des plus riches. C'EST POSSIBLE !

Harnes, construisons le changement !

Suite à la cérémonie des vœux de la Municipalité, nous prenons acte de la volonté du Maire de ne pas prendre en compte les propositions constructives des oppositions. Nous regrettons ce choix qui dénigre tous les électeurs n'ayant pas voté pour M. Duquesnoy.

Harnes Naturellement

QUAND LES IMMIGRÉS DÉFENDAIENT LA FRANCE....

Né en Arménie en 1906, la vie du héros communiste de la Résistance, Missak Manouchian, avait commencé sous de bien funestes auspices. Orphelin, il dut fuir les massacres du génocide engagé par les Turcs contre la population de son pays natal. Puis sa courte existence s'acheva en martyr, le 21 février 1944 au Mont Valérien, attaché au poteau d'exécution où il est fusillé avec 21 autres compagnons. Tous sont engagés volontaires des FTP-MOI (Main-d'œuvre immigrée), organisation créée par le PCF, regroupant des immigrés déterminés à libérer, au péril de leur vie, la France qu'ils aiment, des étrangers «qui refusaient les yeux ouverts ce que d'autres acceptent les yeux fermés.»

Voyez ces portraits et ces mentions qui désignent des étrangers «aux noms que l'on prononce difficilement», au visage «de barbe noire et de nuits hirsutes» que l'occupant présentait comme des chômeurs, des juifs, des criminels ! Telle se présentait cette affiche de propagande «qui ressemblait à une tache de sang», rouge haineuse, placardée dans la France de Pétain...



«Grzywacz : Juif polonais, 2 attentats» ; «Elek : Juif hongrois, 8 déraillements» ; «Wajsbrot : Juif polonais, 1 attentat, 3 déraillements» ; «Witchitz : Juif polonais, 15 attentats» ; «Fingerweig : Juif polonais, 3 attentats, 5 déraillements» ; «Boczov : Juif hongrois, chef dérailleur, 20 attentats» ; «Fontanot : Communiste italien, 12 attentats» ; «Alfonso : Espagnol rouge, 7 attentats» ; «Rajman : Juif polonais, 13 attentats» ; «Manouchian : Arménien, chef de bande, 56 attentats, 150 morts, 600 blessés».

Le tragique destin de ces immigrés était comparable à celui de Manouchian qui avait trouvé refuge en 1925 en France, pays choisi de préférence. Ses convictions politiques s'étaient construites avec les références du pays qui l'accueillait : Voltaire, les Lumières, la Révolution française, Hugo. «Vous avez hérité de la nationalité française, nous l'avons méritée» jettera-t-il à l'adresse de ses juges lors d'une parodie de procès.

Le rôle décisif dans la Résistance des FTP-MOI, les compagnons de lutte de Manouchian, des étrangers – italiens, espagnols, polonais, hongrois, arméniens ou juifs – reste méconnu. Ces hommes sont restés incroyablement dignes jusqu'à leur dernier souffle. Comme leur chef qui écrivait avant son exécution : «Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand», une seconde avant d'offrir leur vie, «en criant la France en s'abattant», ils ont lié l'amour de la patrie et de la liberté à l'espoir de la réconciliation et à l'amour de la paix.

Dans la foulée des exécutions, les fameuses affiches rouges avaient été placardées pour stigmatiser «l'Armée du Crime». Elles produisirent l'effet contraire, devenant des emblèmes de la Résistance, «des doigts errants avaient écrit sous les photos Morts pour la France».

Le 21 février prochain, 80 ans après son exécution, tandis que les dépouilles de Missak Manouchian et de son épouse Mélinée seront accueillies au Panthéon, s'animeront sous les voûtes du Temple de la République les ombres palpitantes de ces glorieux soldats qui dorment dans le grand cimetière de l'Histoire, des étrangers «amoureux à en mourir de la France», leur terre d'accueil.

NB : Sous les guillemets ont été placés les mots des poètes René Char et Louis Aragon.

NB : César Luccarini et Antonio Salvadori membres du réseau ont résidé dans les années 30 à Pont-à-Vendin, ville voisine de la nôtre.

Avec les Amis du Vieil Harnes

Dimanche 3 mars 2024
dès 12h - Salle Kraska

REPAS DANSANT

organisé par **Fiest'Harnes**



Animé par l'orchestre
" Héléniak "
et ses danseuses

Menu Apéritif de bienvenue
2 mises en bouches chaudes
Velouté de laitue
Avocat garni au thon
Sorbet framboise champagne
Emincé de volaille à la normande
et son accompagnement
Assiette de 3 fromages, salade
Profiterole vanille
Café

1 bout. de vin blanc / 6
1 bout. de vin rouge / 4
Eau plate et gazeuse à volonté

Tarif
40 €

Réservations : Salle des fêtes
Les jeudis 8 et 15 février de 17h à 18h30
Vendredi 23 février de 17h à 18h30
Païement à la réservation

Renseignements
06 52 32 73 92 - 06 09 35 91 72 - 03 21 42 34 59

MARS

03

REPAS DANSANT

Avec l'Orchestre Héléniak

Fiest'Harnes

Salle Kraska, à partir de 12h

Tarif : 40€

Inscriptions à la salle des fêtes, les 8, 15 et 23 février de 17h à 18h30

Renseignements : 06 52 32 73 92 - 06 09 35 91 72 - 03 21 42 34 59

FOOTBALL D1

UASH / OS Aire 2

Stade Bouthemey, à 15h

16

HANDBALL N1

HHBC / Rouen

Complexe Sportif A. Bigotte, à 20h

16

BOURSE AUX VÊTEMENTS ET ARTICLES DE PUÉRICULTURE

Amicale des Communaux

Salle Kraska

Samedi 09 : de 10h à 17h

Dimanche 10 : de 8h à 12h

Tarif : 4€ la table le samedi, 3€ la table le dimanche. Inscriptions le 14 février, de 17h15 à 19h, à la salle des fêtes. Fournir copie de la carte d'identité. Présence obligatoire lors de la permanence pour les réservations

EXPOSITION DE PEINTURE ET CRÉATIONS ARTISANALES

Groupement Artistique et Culturel de Harnes
Salle des fêtes. Entrée gratuite

20

CINÉ-GOÛTER IRLANDAIS

Cinéma J. Prévert à 10h et 15h

Diffusion de «Brendan et le secret de Kells», dès 7 ans. Entrée gratuite. Démonstration de claquettes

21

CINÉ-VOYAGE

Cinéma J. Prévert à 19h30

Film de voyage, à la découverte de l'Irlande, avec le réalisateur du film. Dès 8 ans. Entrée gratuite.

23

CONCERT IRLANDAIS

The Ox Mountain assurera la 1^{ère} partie et sera suivi de Fullset.

Cinéma Jacques Prévert, à 20h30

Tarifs : 8€ le jour même, 5€ en prévente, gratuit pour les - 12 ans

Permanences au Cinéma Jacques Prévert :
Les mercredis, de 15h30 à 17h30 ; les jeudis, de 9h30 à 11h30 ; les samedis, de 15h30 à 17h30

23

WEEK-END FORME & BIEN-ÊTRE

APE Langevin/Diderot

Salle Kraska

Samedi 23, de 10h à 18h / Dimanche 24, de 10h à 17h.

40 exposants (Sophrologie, Esthéticienne, Tatouage...). Entrée gratuite, ouvert à tous



AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr

FACEBOOK : Harnes

INSTAGRAM : #Harnesmaville

FÉVRIER

10

VOLLEY LIGUE A MASCULIN

Tourcoing / Tours

Salle Maréchal, à 19h

LOTO

SNH

Salle Kraska, Avenue des Saules

HANDBALL N1

HHBC / Rennes

Complexe Sportif A. Bigotte, à 20h

JE FABRIQUE MON MINI POTAGER

MIC, 32 Chemin de la 2^{ème} Voie, de 9h à 12h

Lors de l'atelier, un point sera fait sur le défi énergies et les participants réaliseront un mini potager d'herbes aromatiques (à partir de matériel de récupération)

Renseignements : MIC au 03 21 67 43 10

11

FOOTBALL D1

UASH / USO Lens

Stade Bouthemey, à 15h

25

FOOTBALL D1

UASH / CS Diana Liévin

Stade Bouthemey, à 15h

29

TOURNOI DE FUTSAL SOLIDAIRE

CAJ de Harnes, le Service de Prévention Spécialisée «Avenir des Cités» avec le soutien de la Municipalité

Complexe sportif A. Bigotte, Avenue des Saules, de 8h30 à 18h

De 11 à 16 ans. Entrée gratuite

Chaque participant devra apporter des denrées alimentaires non-périssables qui seront remises à une association caritative harnésienne et pour le frigo solidaire.

MARS

02

WATER POLO N1

SNH / Thionville

Piscine Marius-Leclercq, à 20h

RETROUVEZ L'AGENDA DES MANIFESTATIONS SUR LE SITE DE LA VILLE

CINEMA

JACQUES PREVERT

PROGRAMME DU MOIS

Du 31/01 au 06/02

SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR (1h20) / + 6ans



Mercredi 31 - 10h
Samedi 03 - 15h

MEAN GIRLS, LOLITA MALGRÉ MOI (1h53)



Mercredi 31 - 15h
Jeudi 01 - 18h30
Vendredi 02 - 21h
Samedi 03 - 18h
Mardi 06 - 17h30

MAKING OF (1h54)



Mercredi 31 - 18h
Jeudi 01 - 21h
Vendredi 02 - 18h
Samedi 03 - 21h
Mardi 06 - 20h

CHASSE GARDÉE (1h41)



Jeudi 01 - 15h



CINÉ LOVE LE 14 FÉVRIER 2024



Au programme : 3 films à l'occasion de la fête de l'Amour ! A 10h : Gnoméo et Juliette (dès 6 ans) - à 15h : Les enfants du temps (dès 12 ans) - à 20h : Film surprise ! Ambiance glamour, surprises et collation gourmande. Réservation obligatoire avant le 7 février pour le film de 20h.



SOIRÉE JEUX VIDÉO LE 23 FÉVRIER 2024



1h32 Animation Tout public

Diffusion du film "Super Mario Bros, le film" à 18h30 et lancement des jeux vidéo en libre accès dans le hall. **Événement 100% gratuit !**

ÉVÉNEMENTS

Du 07 au 13/02

NICKY LARSON - CITY HUNTER : ANGEL DUST (1h34) / Avertissement



Mercredi 07 - 15h
Samedi 10 - 15h
Mardi 13 - 17h30

COMME UN PRINCE (1h30)



Mercredi 07 - 10h
Jeudi 08 - 18h
Vendredi 09 - 21h
Samedi 10 - 18h

UN COUP DE DÉS (1h25)



Mercredi 07 - 18h
Jeudi 08 - 21h
Vendredi 09 - 18h
Samedi 10 - 21h
Mardi 13 - 20h

Du 14 au 20/02

LÉO, LA FABULEUSE HISTOIRE DE LÉONARD DE VINCI (1h37)



Jeudi 15 - 18h
Samedi 17 - 15h
Mardi 20 - 17h30

ARGYLLE (2h19)



Jeudi 15 - 21h
Vendredi 16 - 18h
Vendredi 16 - 21h
Samedi 17 - 18h
Samedi 17 - 21h
Mardi 20 - 20h

Du 21 au 27/02

CHIEN ET CHAT (1h20)



Mercredi 21 - 15h
Samedi 24 - 15h
Mardi 27 - 15h
Mardi 27 - 17h30

LE DERNIER JAGUAR (1h40)



Mercredi 21 - 10h
Mercredi 21 - 18h
Samedi 24 - 18h
Samedi 24 - 21h
Mardi 27 - 20h

TARIFS

Plein : 5€
Réduit : 4€*
Mercredi, vacances : 3,30€
Groupe : 2,70€ (8 et +)
*(-18 ans, +60 ans, DE, RSA, AAH, étudiants)

CONTACTS

03.21.76.21.09
jacques.prevert@ville-harnes.fr
36 rue Montceau-les-Mines - Harnes